L'espace Schengen

Pays membres en 2023:

Les États membres de l'espace Schengen





Soit 27 pays:

<u>Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.</u>

Plus précisément :

27 pays sont membres, dont 23 appartiennent également à l'<u>Union européenne</u>: <u>Allemagne</u>, <u>Autriche</u>, <u>Belgique</u>, <u>Croatie</u>, <u>Danemark</u>, <u>Espagne</u> (y compris les Canaries), <u>Estonie</u>, <u>Finlande</u>, <u>France</u>, <u>Grèce</u>, <u>Hongrie</u>, <u>Islande</u> (hors UE), <u>Italie</u>, <u>Lettonie</u>, <u>Liechtenstein</u> (hors UE), <u>Lituanie</u>, <u>Luxembourg</u>, <u>Malte</u>, <u>Norvège</u> (hors UE), <u>Pays-Bas</u>, <u>Pologne</u>, <u>Portugal</u> (y compris les Açores et Madère), <u>République tchèque</u>, <u>Slovaquie</u>, <u>Slovénie</u>, <u>Suède</u>, <u>Suisse</u> (hors UE).

Les 4 États membres de l'UE ne faisant pas partie de l'espace Schengen sont l'<u>Irlande</u> et <u>Chypre</u>. La <u>Roumanie</u>, la <u>Bulgarie</u> sont candidats.

il y a certains territoires au sein des États de l'UE qui ne font pas non plus partie de l'espace Schengen, y compris les territoires français de la Guyane française, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Voir ref. dans la bibliographie pour en savoir plus.

Historique et contexte politique :

Années 1980 : contexte de relance politique de l'Europe :

- vers le marché unique ;
- relance du principe de la libre circulation des personnes, principe fondateur des communautés européennes et du Traité de Rome de 1957 ;

Accords de Schengen 1985 : conclu <u>hors cadre communautaire</u> entre la France, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, l'accord a pris du temps : délai pour mise en œuvre (résistances politiques, chute du Mur) jusqu'en 1990. Sa Convention d'application a été signée le 19 juin 1990. Elle est entrée en vigueur en 1995 : SIS, visa, rétablissement temporaire des frontières en cas de menaces sur l'ordre et la sécurité publique. En France application retardée jusqu'en 1996 (pression migratoire, Balkans et Algérie, referendum Maastricht compliqué, attentats de 1995).

- ▶ Intégration des Accords de Schengen dans l'UE : 1997 Traité d'Amsterdam
- Harmonisation des contrôles aux frontières extérieures
- Coopération policière et judiciaire renforcée entre les États membres
- 1999 : les compétences sur l'asile et la migration passent des états membres à la Commission : décision de mettre en place une *politique commune d'asile et de migrations*
- 2004 : a*gence FRONTEX* et Convention dite *Schengen* + en mai 2005 : renforcement du contrôle des frontières extérieures.
- 2005 : prise de décision à la majorité pour les questions relevant de Schengen

En 2006 : accords de réadmission négociés avec les pays africains

- 2008 : *Pacte européen pour l'asile et les migrations* qui déçoit (contexte de crise économique). Et *Dublin II* : un seul pays de traitement des demandes d'asile, le pays d'entrée.

Schengen en crise, 2011 →

L'Europe occidentale des Trente glorieuses, terre d'immigration (environ 20 M de travailleurs arrivent en Europe du Nord-Ouest, dont 10 M non européens environ)

2011 : révolution tunisienne et guerre en Lybie : arrivées importantes de réfugiés en Italie et sur la frontière grecque. La France ferme sa frontière avec l'Italie.

Convention de Dublin III sur l'asile (2013) oblige les réfugiés à déposer leur demande dans le pays d'entrée dans l'Union. Couplée avec Système EURODAC d'empreintes digitales

Estimation du nombre de passages de réfugiés par la Méditerranée :

2014 : 216 000 2015 : 1 040 000

Depuis 2012 on estime à 17 millions le nb de réfugiés au proche et moyen-orient, dont plus de 11 millions de Syriens. 2 à 3 000 arrivées quotidiennes en Grèce en janvier 2016

Réponses nationales et désordonnées :

- fermeture de la route des Balkans ;
- ouverture temporaire de la frontière allemande, puis l'Allemagne rétablit les contrôles à ses frontières comme l'Autriche, le Danemark, la Suède, la France et la Belgique ;
- essai timide de relocalisation des réfugiés ;
- Frontex sous les critiques du Parlement européen : gouvernance, violation des droits humains, lors de refoulements illégaux

devient en 2016 l'Agence européenne de garde-frontières et garde-côtes ;

- accord en 2016 avec la Turquie avec baisse des flux mais augmentation en Italie.

2017 : réforme pour normaliser la situation en prolongeant les périodes de contrôles pour « sauver Schengen » imposée par la généralisation des prolongations « exceptionnelles » des contrôles aux frontières renforcés par la vague d'attentats terroristes (France, Allemagne, Autriche, Danemark, Norvège, Suède)

2018 : le Conseil européen adopte des mesures du durcissement : accroissement de l'aide aux garde-côtes libyens, soutien aux pays exposés, accords avec les pays d'origines et de transit, création de centres fermés de tri entre migrants économiques et demandeurs d'asile sous supervision HCR et OIM qui ne résolvent pas le prb ds entrées illégales.

2020:

- Entrée en vigueur du nouveau *code frontières Schengen* avec code communautaire sur les visas (code visas) Il réunit l'ensemble du droit relatif aux frontières intérieures et extérieures de l'espace Schengen;
- En raison de l'épidémie de Covid-19, l'UE ferme ses frontières extérieures :
- Proposition de la Commission européenne du "nouveau pacte sur la migration et l'asile » . Tj en discussion.

Plusieurs propositions:

- règlement introduisant une procédure de filtrage (« *screening regulation* ») aux frontières extérieures de l'Union afin de procéder rapidement à des vérifications d'identité, de sécurité et de vulnérabilité ;
- Un règlement établissant un cadre de gestion de l'asile et de la migration, qui a vocation à remplacer le règlement Dublin III afin d'assurer un plus juste équilibre entre les principes de responsabilité et de solidarité qui doivent présider l'Europe de l'asile; en cas de refus de prendre sa part, l'État devra financer le retour de son contingent de migrants;
- Un règlement de gestion des situations de crises et de force majeure ;
- Une proposition amendée de règlement sur la procédure commune d'asile, introduisant notamment de nouvelles procédures à la frontière (procédures rapides d'asile, procédures effectives de non-admission et refoulement à la frontière);

 recherche de nouvelles conventions avec des pays tiers pour « externaliser » le contrôle de frontières

Mise en perspective : alors que les entrées illégales sont perçues comme une menace très importante, rappelons que d'après Eurostat, *en 2021, 3 millions de nouveaux permis de résidence dont une partie pour le travail ont été délivrés à des citoyens de pays non UE par an* dont 30 % à d'Ukrainiens. 3 millions sur 450 millions d'habitants en Europe, dont 1,3 million de permis donnés pour travailler.

- premier *forum Schengen*: révision du mécanisme d'évaluation et de contrôle de Schengen. On en est au 3^e forum Schengen (juin 2022): priorité à la gestion des frontières extérieures, équilibre recherché entre protection des frontières et droit d'asile, gouvernance de l'espace Schengen, la fermeture des frontières extérieures devant rester exceptionnelle, renforcement de la coopération policière au moyen d'une extension des systèmes d'information prévue pour 2023 incluant une politique commune des visas compatible avec la protection des données. Nécessité d'évaluer la protection effective des frontières extérieures.

Bibliographie:

à écouter :

https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-temps-du-debat/le-systeme-schengen-est-il-depasse-6997914

à lire :

chronologie et fonctionnement :

 $\underline{https://www.vie-publique.fr/eclairage/19238-schengen-libre-circulation-des-personnes-en-europe-chronologie}$

https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/le-fonctionnement-de-l-espace-schengen/

débats :

https://www.robert-schuman.eu/fr/syntheses/0020-l-espace-schengen-a-l-epreuve-de-l-elargissement

https://www.touteleurope.eu/societe/que-contient-le-pacte-europeen-sur-la-migration-et-l-asile/

https://www.touteleurope.eu/tag/frontex/

https://laviedesidees.fr/the-new-EU-pact-on-migration-and-asylum.html article de 2021 en anglais, sur le Pacte migration et asile, en débat

Eurostat : statistiques des permis de résidence en Europe : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Residence permits-statistics on first permits issued during the year

Sur le cas des *statuts spéciaux* de certains territoire associés à l'UE, voir :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Territoires_associ%C3%A9s_%C3%A0_l%27Union_europ_%C3%A9enne